

DÈS 2021 : PARCOURSUP

Les quatre Écoles nationales vétérinaires françaises (VetAgro Sup à Lyon, EnvA à Paris, ENVT à Toulouse et Oniris à Nantes) ouvriront leurs portes, à la rentrée 2021, à 160 bacheliers de l'année, sélectionnés via Parcoursup et un concours dédié, dit «post-bac».

QUI EST CONCERNÉ ?

Les lycéens aujourd'hui en terminale seront les premiers concernés.

COMBIEN DE PLACES ?

40 places par École nationale vétérinaire (ENV).

Le nombre de places ouvertes aux concours des Écoles nationales vétérinaires a été augmenté de 35% au cours des cinq dernières années. À côté des 160 places sur Parcoursup, 480 places resteront ouvertes sur les autres concours d'accès aux ENV : principalement pour les étudiants en classe préparatoire BCPST, mais aussi pour les étudiants en 2^e année de licence, pour les étudiants en BTS, BTS ou DUT, ainsi que les étudiants ayant un diplôme valant grade de master.

QUELLES SPÉCIALITÉS EST-IL RECOMMANDÉ DE CHOISIR ?

- **Pour la classe de première** : choisir la spécialité biologie-écologie en lycée agricole. Cette spécialité sera complétée préférentiellement par le choix de la physique-chimie et des mathématiques.

- **Pour la classe terminale** : maintenir la spécialité biologie-écologie en lycée agricole parmi les deux spécialités suivies, associée à la spécialité physique-chimie.

L'option «mathématiques complémentaires» est vivement conseillée.

D'autres combinaisons de spécialités scientifiques sont possibles pour se présenter au concours et réussir.

+INFOS :

<http://agrocampus17.fr>

les sites internet des Écoles nationales vétérinaires
vet-alfort.fr • vetagro-sup.fr • oniris-nantes.fr • envt.fr

Lycée Georges Desclaude

Baccalauréat Général



Agrocampus
de Saintonge

ET SI VOUS ENTRIEZ EN ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE

JUSTE APRÈS LE BAC ?

#laventureduvivant



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDIEUR NATURE



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Module Objectif Vétô

En classe de Seconde, c'est :

- la découverte des métiers vétérinaires
- des rencontres avec des professionnels
- la connaissance des animaux
- des visites de terrain



Horaire annuel : 24 heures

16 séances de 1h et 2 sorties

Disciplines concernées :

Biologie-Ecologie (12h)
Agronomie - Zoologie (12h)

- Découverte des métiers vétérinaires (fonctions, compétences attendues, vétérinaire rural, vétérinaire pour animaux de compagnie...).
- Découverte des écoles vétérinaires (présentation, formations, spécialités, échanges à l'international).
- Séances sur la connaissance des animaux d'élevage en France, anatomie, races, conditions d'élevage, intérêts agroalimentaires.
- Connaissances de base des animaux en biologie animale.
- Habileté manuelle (travaux pratiques de biologie animale).
- **Des visites** (Asinerie du Baudet du Poitou, Dampierre sur Boutonne un élevage de proximité).
- **Stage** en fin de Seconde chez un éleveur (1 semaine en juin).
- **Mini-stage** en cours d'année sur l'exploitation (atelier lait).
- **Une sortie** à la journée (2nde, 1ère et Terminale) dans un parc animalier de la région.

Module Objectif Vétô

En Première et en Terminale

On choisit la spécialité Biologie-Ecologie

- on poursuit la découverte
- on multiplie les rencontres et les visites
- on approfondit les connaissances
- on développe des compétences pratiques



Horaire annuel : 28 heures

24 séances de 1h et 2 sorties

Disciplines concernées :

Biologie-Ecologie (16h)
Français, Anglais, Mathématiques (12h)

12 séances en Biologie-Ecologie dont :

- Découverte des autres métiers vétérinaires (rôles, compétences attendues...).
- Connaissances de base en biologie animale (génétique et croisements, maladies animales...).
- Habileté manuelle (travaux pratiques de biologie animale).
- Préparation orale au concours (Français, Anglais, Mathématiques).
- Exercices de communication et d'argumentation.
- **Visite** : au zoo de La Palmyre, à l'Aquarium de La Rochelle ou autre.
- **Stage** en Première chez un vétérinaire rural de préférence (1 semaine aux vacances de Pâques).